

La dépendance des personnes âgées

Déclaration du groupe des Entreprises

La question de la dépendance des personnes âgées est au coeur des préoccupations d'un nombre grandissant de nos concitoyens qui vivent eux-mêmes cette situation ou accompagnent parents, amis, patients dans cette épreuve.

Beaucoup des préconisations de l'avis sont partagées par notre groupe, nous en citerons quelques-unes :

- développement de la prévention ;
- meilleure coordination du parcours de soins ;
- libre choix des prestataires, notamment privés ;
- axe fort sur l'amélioration de l'aide aux aidants ;
- meilleure attractivité de l'aide à domicile ;
- socle de financement dominant par la solidarité nationale ;
- pas de cotisation supplémentaire pour les entreprises, ni de nouvelle journée de solidarité ;
- exclusion des entreprises de la proposition de taxe de 1 % sur les successions et donations ;
- reconnaissance des assurances privées comme acteurs du financement de la dépendance avec proposition d'une aide à la souscription pour les revenus modestes.

L'avis propose des ressources nouvelles faisant appel à la solidarité nationale. Il nous semble que, pour faire face à l'augmentation annoncée de personnes en perte d'autonomie, et à l'importance des restes à charge, c'est une politique plus innovante en matière de financement qu'il faudrait mettre en oeuvre.

Un financement mixte comprenant un socle de solidarité et un complément assurantiel universel dans le cadre d'une large mutualisation serait, pour le groupe des entreprises, une réponse responsable et durable à ce défi sociétal qu'est le coût de la dépendance.

Aussi au-delà des pistes de régulation proposées dans l'avis, c'est vers un véritable partenariat entre les pouvoirs publics et l'ensemble des organismes d'assurance complémentaires qu'il faut s'orienter.

Le groupe des entreprises a voté l'avis.